



Vente de vehcule d'occasion

Par **sebc**, le **14/06/2013** à **12:25**

bonjour voila nous avons fait le controle technique de notre voiture (qui a 13 ans) il y a 9 mois, mais comme il faut qu'il soit de moins de 6 mois, je l'ai repassé au controle mercredi matin, tout etait ok (ba deux controle technique en 9 mois quand meme)!!! d'après le controleur la voiture est impeccable,l'après midi un acheteur vient pour l'acheter, ils etaient trois personnes, ils l'ont inspecté pendant plus d'une demie heure, puis ils vont meme l'essayer à deux conducteurs différents jusqu'a nous dire qu"elle est très bien, et donc a 16h la vente est conclue, et l'acheteur repart chez lui a 1h30 de chez nous; mais voilà le lendemain après midi, l'acheteur ne veut plus notre voiture car soit disant que le moteur ne démarre plus et que tous les voyant sont allumés, non seulement il veut plus la voiture , mais veut qu'on aille nous la récupérer et qu'on le rembourse !!!! nous ne savons pas ce qu'il a fait avec, nous tout aller très bien; quels sont nos droits, recours, car il veut portait plainte contre nous. aidez nous svp, sommes paumés, la préfecture a meme deja le certificat de vente, aidez nous aidez nous